

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

MARDI 4 FEVRIER 2025 à 18 H

Ordre du jour :

0. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 décembre 2024.

FINANCES

1. Centre Communal d'action Sociale : avance sur subvention 2025.
2. Office de Tourisme et de la Culture : avance sur subvention 2025.
3. Commission d'indemnisation amiable dédiée aux préjudices économiques liés aux travaux de requalification des espaces publics de Ramatuelle – Phase 2 – Vivre mieux au village toute l'année !

PERSONNEL / ÉLUS / CONVENTION

4. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.
5. Modification du tableau des effectifs : création des postes au titre des besoins permanents.
6. Convention de partenariat dans le cadre du Plan Intercommunal de Sauvegarde et de la prévention des risques du territoire de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez avec la Protection Civile.

ENFANCE – JEUNESSE

7. Accueil de Loisirs Sans Hébergement : fixation du tarif du séjour hiver et du barème des participations familiales.

MARCHE PUBLIC

8. Projet de marché pour la « création d'un bâtiment d'exploitation pour le maraichage ».
9. Marché global de performance pour aménagement de la piétonisation de la place de l'Ormeau et la rue Georges Clémenceau, modification du marché (avenant n°3).

CONVENTIONS / CONTRATS ET RAPPORTS

10. Convention d'objectif : « jazz à Ramatuelle » 2025-2029.
11. Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers : autorisation de signature des engagements
12. Adhésion au collectif Prouvenço.
13. Convention de mécénat : « tournées de prévention et surveillance contre l'incendie de forêt par patrouilles équestres en forêt de Ramatuelle ».

INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

14. Tableau relatif aux contrats et marchés pris dans le cadre de la délégation générale du Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

Le Maire,

Affiché le

Roland BRUNO.